

ITINÉRAIRES SECTAIRES DE DEUX FRÈRES GOUROUS



Gabriel Loison et son cadet Lionel ont en commun d'avoir été ou d'être encore à la tête de mouvements considérés comme sectaires. Si le premier versait dans des théories psychothérapeutiques mâtinées de New Age, le second a fondé un mouvement chrétien dont il s'est auto-proclamé le prophète. Leur position respective de gourou n'est pas la seule chose que partagent les deux frères : tous deux ont été condamnés pour viol sur mineur de moins de 15 ans, et Lionel pourrait bien l'être à nouveau dans un avenir proche.

Cet article rédigé à la suite de la publication d'une enquête dans Ouest-France les 5 et 6 juillet 2025 retrace le parcours des deux frères. Afin de faciliter sa lecture, nous avons placé un liseret bleu le long des paragraphes relatifs à Lionel Loison.

LES ANNÉES DE JEUNESSE

Né en 1940, Gabriel Loison s'est illustré par un long parcours judiciaire débuté en 1964, lorsqu'il est condamné à 15 ans de prison pour avoir monté une opération de braquage contre des facteurs.

C'est durant son incarcération qu'il découvre la psychologie et dévore des livres sur le sujet. Si bien qu'à sa sortie, en 1972, il devient l'un des pionniers du coaching en entreprise en France. En 10 ans il gagnera près de trois millions d'euros. Mais la justice le rattrape une nouvelle fois et le condamne pour escroquerie et abus de confiance. Libéré en 1983, il fonde sa première structure dédiée au développement personnel des particuliers : Les Ateliers de Saint-

Jean, à Saint-Jean-de-Fosse dans l'Hérault.

De 10 ans son cadet, Lionel Loison passe une partie de son enfance chez sa tante en Auvergne, puis fréquente un collège catholique d'Angers avant de suivre une formation à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) du Maine-et-Loire.

Arrivé à l'âge de 20 ans à Paris, il enchaîne les petits boulots dans la sécurité et le spectacle. Attiré par les jeunes femmes, il se marie avec une mineure de 15 ans en 1976.

Dans les années 1980 les deux frères s'installent dans le Sud de la France, mais chacun poursuit sa route de son côté.

Gabriel Loison est déjà un thérapeute

connu, dont les articles sont publiés dans diverses revues (Préventique, La Vie Naturelle, la Revue de la sécurité¹). Dans son institut Les Ateliers de Saint-Jean (1983-1989), il propose des stages d'une semaine au cours desquels les participants auraient, par exemple, été invités à imaginer et préparer leur propre mort et à creuser leur tombe.

Les théories sur la sexualité occupent également une grande partie de son enseignement. En 1989, une religieuse accuse Gabriel de l'avoir violée à trois reprises au cours d'un traitement censé, selon sa méthode, « l'aider à surmonter ses blocages », mais l'enquête aboutit à un non-lieu.

A la même période, deux stagiaires se tuent, à quelques mois d'intervalle, en escalant une falaise à main nues lors d'un stage à Saint-Jean-de-Fosse. Interpellés par les théories prônées par Gabriel Loison, les gendarmes ouvrent une enquête. Il sera une nouvelle fois mis hors de cause.

Tel n'est pas le cas de Lionel. Durant la même période, il écope de trois condamnations pour « des faits de nature sexuelle » sur des mineures, dont une peine de 15 années de prison en 1988 pour viol sur mineur de 15 ans et viol par ascendant ou personne ayant autorité. Il est inscrit au FIJAIS². Selon l'article de Ouest-France, il se présentait comme un parapsychologue « qui recrute ses victimes à l'aide de publicité par presse ou radio. Il agit toujours de la même

manière, en s'introduisant dans le milieu de femmes divorcées ou ayant un enfant gravement malade. Il use de tous les artifices pour vivre au foyer, en prétextant devoir être en contact permanent avec l'enfant. Il préfère les petites filles âgées de 8 à 10 ans. »

Alors qu'il purgeait sa peine de 15 ans aux Beaumettes, Lionel Loison s'auto-émascule afin de ne pas récidiver et, à sa sortie de prison, il rédige un « Rapport expérimental exceptionnel » sur la pédophilie dans lequel il raconte cette ablation. Décrivant la pédophilie comme une maladie congénitale, il minimise les faits et se déresponsabilise en affirmant qu'il ne s'agissait que de « quelques fellations qu'une gamine a effectuées sur ma personne sans pression d'aucune sorte. » Daté de 1997, ce document est consultable auprès du Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRAIVS).

DÉMÉNAGEMENTS ET CHANGEMENTS DE NOM

Au début des années 1990, pendant que Lionel purge sa peine de prison, le parcours de Gabriel reste assez flou. Après deux accidents survenus près de son établissement, il serait parti au Costa Rica où il aurait poursuivi ses activités.

C'est à cette période qu'il change de nom et devient Gabriel Yves. Revenu

1 - Revue de la sécurité et de la performance dans l'entreprise, 1986

2 - Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes

en France en 1994, il s'installe dans les Pyrénées-Orientales et fonde avec des associés « Les Jardins de la Vie », une SARL ayant pour objet: « Toutes activités de formations et d'animations se rapportant à la vie de l'enfant, à la vie familiale, aux rapports parents-enfants. » Incluant aussi « tous les enseignements à caractère éducatif sur la santé, la psychologie, le secteur paramédical, les arts et arts appliqués, l'écologie, l'agriculture biodynamique, la géobiologie. »

Il élabore diverses théories sur les « phases évolutives » de l'homme, de la femme, de l'enfant ainsi que du couple et de la parentalité. Selon un fascicule³ du groupe, « se construire dans son féminin, [...] c'est avant tout découvrir, connaître et aimer son corps. C'est par le corps que le savoir se révèle à la femme ». Dans le même fascicule il explique à propos de la naissance qu'« on accueille une âme qui désire s'incarner, non pour nous parents, mais pour elle-même. [...] Quand l'âme est là, la maman communique avec le fœtus par visualisation. »⁴ Pour lui « la naissance n'est pas un acte médical (il le devient quand ce sont des femmes-enfants bloquées qui jouent à la mère). Une naissance dans la douleur montre que la mère, par son organisme, n'a pas suivi l'évolution à l'état de femme, et la mutation de femme à mère... Il s'agit d'une mère enfant. » Sans complaisance pour les femmes et culpabilisateur pour les

futures mères, il se targuait de formations pour « devenir conseiller en pédagogie parentale ».

En 1995 le nom de la société figure dans la liste des « mouvements sectaires de moins de 50 adeptes » recensée dans le Rapport parlementaire *Les sectes en France*.

Cela ne freine pas Gabriel Loison qui fonde en 1996 l'Université de la nature, de l'écologie et de la relation et poursuit ses activités en France et à l'étranger. Désormais à Saint-Brévin (44), cette figure autoritaire exerce son emprise jusqu'à son arrestation en 2011 en Espagne.

Quant à Lionel Loison, sa peine purgée, il sort de prison en 1996 et change de nom et d'orientation « professionnelle ». Il prend le nom de Lionel Leone et de parapsychologue devient prophète du Sacré-Cœur.

Son itinéraire n'est pas facile à retracer. D'après un article du *Midi Libre*⁵ paru en novembre 2007, il réapparaît à Saint-André-de-Sangonis (34) en 2000 avec l'Association catholique des pèlerins de Dozulé, mission de la Croix glorieuse, dont sa mère est la trésorière.

Affirmant avoir reçu l'ordre du Christ d'édifier le Temple-Abbaye du Sacré-Cœur, il fonde l'Œuvre Chrétienne du Sacré-Cœur (O.C.S.C.) en 2003 pour mettre en œuvre un projet pharaonique. Sur un terrain de 1 000 ha, devrait se dresser un édifice

3 - Gabriel Loison, *Evolution mode d'emploi*, Association Gaé, Québec [sans date]

4 - Concept assez proche de ce que prône la Fraternité Blanche Universelle. Il est à noter que Gabriel Loison a participé à des rencontres organisées par l'Association nationale pour l'éducation prénatale (ANEP), une émanation de la Fraternité Blanche Universelle (FBU).

5 - Cette étrange association récemment installée à Réquista Le service diocésain de pastorale : « Le scénario n'a rien à voir avec l'Évangile ! », *Le Midi Libre*, 20 novembre 2007

en forme de cœur dont il a lui-même conçu les plans. À cet édifice doivent s'ajouter des bâtiments pour loger les membres de sa communauté, le tout étant chiffré à 25 millions d'euros.

Se considérant comme le dernier prophète, réincarnation d'Élie, il prend le surnom de frère Elyôn. C'est sous ce nom qu'il diffuse sa propagande sur son site. Dans de nombreuses vidéos il dénonce une Église « progressiste et diabolique », prophétise l'arrivée d'un roi caché, appelle à une renaissance spirituelle et monarchique de la France, tient des discours apocalyptiques, proposant à ses fidèles la recette de « mannes de survie » contre la signature d'une charte par laquelle ils promettent de « reconnaître Frère ELYÛN comme étant l'Envoyé de Dieu ».

Resté peu de temps dans l'Hérault, il s'installe dans l'Aveyron à Réquista. Jamais à court d'idées, il se lance en 2007 dans un projet de film intitulé *L'Ultime alliance*, une œuvre « commandée personnellement par le Christ ». Pas moins de 300 acteurs bénévoles et la somme de 2,5 millions⁶ d'euros étaient sollicités pour réaliser cet « outil d'évangélisation mondiale », destiné à « sauver les âmes avant la fin des Temps ». En 2009 il abandonne le projet en raison, selon lui, de l'absence de soutien de l'Evêque de l'Aveyron, de l'opposition de certains catholiques et d'une presse malveillante à son égard.

Froissé par l'article du *Midi Libre*,

qui évoquait la venue, à l'Adfi Hérault, de « plusieurs personnes en grand questionnement par rapport à son association et aux pèlerinages qu'il organisait au départ de Montpellier », il affirme dans un droit de réponse que l'Adfi est « un organisme à la solde du gouvernement [...] qui en vérité, fait office d'espion afin de rapporter au pouvoir en place des informations bien souvent incomplètes et erronées. »

Entre temps lors d'un banal contrôle routier, la gendarmerie découvre que depuis plus d'un an il se « soustrait aux obligations qui lui sont imposées par le FIJAIS ». Mais Lionel Loison ne se démonte jamais et écrit à la procureure de la République de l'Aveyron pour demander sa réhabilitation par « l'effacement de son casier judiciaire ». Dans le même courrier il qualifie ses viols « d'attitude insolite du passé » et explique ne plus vouloir porter le nom de Loison à cause de son père, né d'un viol » qui lui aurait transmis dans ses gènes « une maladie perverse. »

Puis Lionel Loison s'installe en Vendée en 2011.

CONFRONTÉS À LA JUSTICE

Tantôt conseiller en pédagogie parentale, « anthropologue, sociologue et psychologue, un être élu selon le calendrier Maya, et affirmant être en contact avec des créatures extra-terrestres », Gabriel Loison poursuit ses activités

6 - Projet de Film : *L'Ultime Alliance*, de Frère Elyôn, <https://www.dailymotion.com/video/x3mqa3>,

sous couvert de sa nouvelle structure de 1996 à 2011. Se présentant comme un collectif de recherche pour former « des maîtres de santé », L'Université de la nature, de l'écologie et de la relation recrute de nouveaux adeptes par le biais de conférences. Cette « université » qui prône le retour aux origines de l'homme, « estimant que toutes les formes de civilisation l'ont perverti », propose des « initiations » en France dans une maison de Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique), à Jaca en Espagne, dans un gîte d'une palmeraie de Taroudant au Maroc ou bien encore au Costa Rica, dans une propriété, la Finca Huetares. Les sessions de 21 à 72 jours pouvaient coûter de 1 600 euros à 10 000 euros. L'éloignement par les voyages faisait partie du processus d'emprise.

A L'Université de la Relation, les conférences sur la santé ou sur « la sexualité » amenaient de nouveaux adeptes et « surtout de nouvelles femmes », qui, lorsqu'elles allaient au bout de la formation, devenaient « des femmes pionniers » ou, selon certains observateurs, « des rabatteuses »⁷.

Gabriel Loison exerce une pression constante sur ses adeptes par un chantage affectif, des humiliations, en les isolant lors de stages de longue durée.

La sexualité prend de plus en plus d'ampleur dans le mouvement. Sous couvert de tantrisme il met en place des pratiques sexuelles de groupe et du sexe punitif. Lors des initiations « il affirmait aux membres féminins de son

groupe déceler chez elles des blocages, et prescrivait comme remèdes des relations sexuelles de diverses natures avec lui. ».

Les jeunes filles considérées comme mûres à 14 ans pouvaient être invitées à « faire des analyses d'enfants ». Une mère qui avait amené ses filles de 13 et 15 ans en consultation a raconté que Gabriel Loison aurait demandé qu'elles soient nues pour qu'il puisse contrôler leur « équilibre énergétique ».

Ces activités seront stoppées net en 2010 par la plainte de grands-parents dont la petite fille avait subi des at-touchements lors d'un stage au Maroc, dans le cadre d'une cérémonie de « coupure de cordon ». C'est lors d'un second stage en Espagne que Gabriel Loison et sa compagne avaient violé la jeune fille. Avec l'ouverture d'une information judiciaire, un mandat d'arrêt international est lancé contre lui et sa compagne, absents du territoire français, qui aboutira à leur arrestation en Espagne.

À cette affaire s'était ajoutée celle d'une jeune femme violée elle aussi par le couple à plusieurs reprises lors de différents stages en 2007 et 2008.

En janvier 2014, après plusieurs reports du procès, il est condamné à 10 ans de réclusion, par la Cour d'assises de Loire-Atlantique, pour viols, complicité de viols et abus de faiblesse. Puis en 2017, sa peine est alourdie par la cour d'appel de Rennes à quinze ans de prison. Sa compagne est, quant à elle, acquittée.

En 2022, Gabriel Loison fait face à quatre plaignants, parmi lesquels son

7 - Unadfi : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvements/un-gourou-francais-interpelle-en-espagne/>

ex-compagne et le 2 juin il est une nouvelle fois condamné à 15 ans de prison par la cour criminelle de Loire-Atlantique pour viols, complicité de viol en réunion et abus de faiblesse sur quatre anciens adeptes, trois femmes et un homme. Cette peine a été confondue avec celle de 15 ans prononcée en 2017, ce qui lui a permis d'être libéré à la fin de l'année 2023.

Pendant que Gabriel chute, le mouvement de Lionel prospère en Vendée. Son prosélytisme en ligne s'intensifie avec des vidéos mêlant catholicisme et complotisme, et divers démenagements le mènent à Saint-Vincent-Sterlanges, La Meilleraie-Tillay, Montournais et Pouzauges.

« Ses adeptes les plus fidèles, une dizaine environ, le suivent partout et le soutiennent envers et contre tout. Il les incite « à venir s'installer en Vendée, leur interdit de quitter le département, se fait financer ses différents lieux de vie ».

Côté administratif, l'association l'Œuvre chrétienne du Sacré-Cœur est déclarée à Montournais en 2015. En 2019, la SCI du Sacré-Cœur est créée au même endroit, puis déplacée à Pouzauges en 2020. Elle est dirigée par des adeptes. Le nom de Lionel Leone n'apparaît nulle part.

Mais les choses commencent vraiment à se gâter en 2016, quand un professionnel de santé et un ancien adepte de Lionel Loison signalent des faits inquiétants concernant deux fillettes vivant avec leur mère dans la communauté. Après avoir été placées en famille d'accueil, ces jumelles,

filles de l'actuelle compagne de Lionel Loison, dénoncent des viols et des agressions du gourou. En mars 2025, Lionel Loison est mis en examen pour viols et agressions sexuelles sur mineures. Il est actuellement en attente de jugement devant la cour d'assises.

Mais, dans le déni et la victimisation, frère Elyon ne désarme pas et poste en ligne de nombreuses vidéos sur la plateforme Odyssée (connue pour abriter des vidéos complottistes), vidéos dans lesquelles il est soutenu par ses adeptes.

LES VICTIMES DES DEUX FRÈRES

Si Gabriel Loison affirmait lors de son procès de 2022 que ce que décrivaient les quatre parties civiles étaient « des montagnes de mensonges », les victimes ont, quant à elles, témoigné de nombreuses souffrances.

En 2011 un plaignant originaire de Vendée, racontait qu'au début de cette même année son ex-compagne voulait, sur les injonctions de Gabriel Loison, emmener leur fils au Costa Rica pour couper des « mémoires antérieures à la grossesse ». Elle ne mangeait plus de viande et ne donnait plus de lait à leur enfant. Le père a pu finalement obtenir d'un juge aux affaires familiales une ordonnance d'interdiction de sortie du territoire pour son fils.

En 2022, l'ancienne compagne de Gabriel racontait que, « subjuguée », elle s'était « radicalisée » en trois semaines, en 2005. Soumise continuellement à une espèce de lavage de cer-

veau, elle était devenue la « part d'âme, la chose sexuelle » du gourou. Elle lui reprochait aussi de l'avoir coupée de la société en lui inculquant un langage particulier, ce qui a rendu difficile sa réadaptation après sa sortie du groupe.

Les plaignants et d'autres témoins venus s'exprimer à la barre accusent aussi Gabriel Loison de coups et d'humiliations. Un coach de vie, âgé de 52 ans, qui n'a jamais déposé plainte, explique les pressions vécues au sein du groupe : « À chaque clash ou tension assez forte, on isolait les brebis galeuses : elles devaient se soumettre si elles voulaient intégrer le groupe. » Lors de son initiation de trois semaines en Espagne, en 2010, il avait interdiction de parler à d'autres personnes de son entourage.

Le seul homme partie civile a rejoint le groupe à l'âge de 20 ans après avoir abandonné ses études. Aspirant à changer le monde, il a eu l'impression que le groupe allait lui permettre d'accomplir « une mission très importante pour la planète ». Il avait le sentiment de faire partie des initiés, contrairement aux « gens à jeter qui ne passeront pas le changement de l'humanité » aussi qualifiés de « reptiliens », de « larves » par les membres de la secte. Ayant subi, au cours d'un séjour, une « sodomie punitive » avec un objet, infligée par plusieurs membres de la secte, il s'était pourtant senti coupable de certains de ses comportements et a eu beaucoup de difficultés à se considérer comme victime. Ce jeune homme a, en outre, perdu beaucoup d'argent dans la secte. En cinq ans, il a contracté « cinq ou six emprunts » pour financer les enseignements et les séjours.

Du côté de Lionel Loison, plusieurs victimes se sont rapprochées de l'Adfi Nantes et ont témoigné dans le récent article de Ouest-France où elles « racontent l'embrigadement progressif, la perte de repères et l'impossible retour en arrière. »

Odile, 75 ans, essaie de retrouver son fils qui a rejoint la communauté en 2019. Il l'avait découverte sur internet en 2018, après une rupture amoureuse. Depuis Odile se bat pour qu'il en sorte. Elle est allée plusieurs fois en Vendée. Elle a déposé plainte en gendarmerie⁸ pour abus de faiblesse, elle a écrit au procureur de la République. En 2020, elle a découvert son fils amaigri, à l'hôpital après un accident de voiture. Elle a obtenu une expertise médicale sur l'état de son fils ; celle-ci aurait été effectuée par un gériatre qui a conclu que rien ne permettait de caractériser l'emprise... Pourtant le jeune homme aurait dépensé « toutes ses économies, environ 200 000 € selon sa mère, pour participer à financer le sanctuaire de frère Elyon. » Mais rien n'y fait, il n'entend aucun argument. Il a même, depuis, envoyé des lettres pour dire que son père n'était pas le sien...

Pour Guillaume, un autre témoin, ce sont ses parents qui ont quitté la Normandie pour rejoindre frère Elyon en 2014. En quête d'une spiritualité intense et rigoureuse, ils ont été séduits par les discours apocalyptiques. Ses tentatives pour maintenir un lien ayant échoué, Guillaume a perdu espoir. Ses parents ont même vendu une maison en Normandie pour

8 - Cette plainte a été classée sans suite.

financer le sanctuaire de la communauté. Selon lui, « même si ce monsieur disparaissait, ils trouveraient un nouveau gourou. Ils sont dans une forme de soumission à laquelle ils aspiraient. »

Si aujourd'hui, deux ans après être sorti de prison, Gabriel se fait dis-

cret, Lionel ne désarme pas. En dépit des accusations qui pèsent sur lui, il s'érige en victime persécutée et, soutenu par ses plus fidèles adeptes, publie de nombreuses vidéos dont plusieurs droits de réponse au journal Ouest-France pour son enquête publiée le 5 juillet 2025.

Deux frères gourous, deux itinéraires criminels qui laissent leurs victimes à jamais blessées physiquement et psychologiquement. On ne peut qu'espérer qu'après être parvenue à stopper les activités de Gabriel Loison, la justice mette fin à celles de Lionel dont les victimes attendent d'être reconnues.

Quelques sources :

Page l'Université de la nature, de l'écologie et de la relation, *Wikipédia*, dernière modification le 04.06.2025.

Lionel et Gabriel : frères, prédateurs et gourous, Ouest-France, 05.07.2025

Gabriel Loison, fondateur de «l'Université de la nature et de l'écologie de la relation», La Croix, 19.09.2017

L'ex-gourou Gabriel Loison condamné à 15 ans de prison pour viols Ouest-France, 02.06.2022

Ils étaient totalement sous emprise - comment frère Elyon a tissé sa toile d'Internet à la Vendée Ouest-France, 06.07.2025.